Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_05-DE

monterblanc.fr

République Française
Département MORBIHAN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 décembre 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	23

Vote
A la majorité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0
Date de convocation
11 Décembre 2025
Date d'affichage
11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil municipal de la commune de Monterblanc s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur MOQUET Alban, Maire, en session ordinaire.

Présents : M. MOQUET Alban, Maire, M. SALOMON Gérard, Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle, M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme TRIONNAIRE Josiane, M. CHEVILLON Jérôme, Mme PROST Véronique, Mme CHEFDOR Sophie, M. LARCIN Ronan, M. TRENTESAUX Laurent, Mme PAITEL Marie, M. KERMORVANT Fabien, M. LE BARH Ludovic, M. GUILLERON Gérard, Mme FAVENNEC Gaëlle, M. ROBERTON Jean-Luc, Mme GOUPIL Françoise, M. LE TRIONNAIRE Anthony

Excusés ayant donné procuration : Mme ALLAIN Aurore à Mme TRIONNAIRE Josiane, Mme MOQUET Louise à M. MOQUET Alban, Mme LE VAGUERESSE Sophie à M. LE GARGASSON Gwénaël, Mme GUILBERT Marina à M. KERMORVANT Fabien, Mme GUEGANO Laurie à Mme EMERAUD-JEGOUSSE Gaëlle

A été nommée secrétaire : Mme PAITEL Marie

2025-06-05 – Participation de la commune au financement d'une classe découverte à l'école 1, 2, 3 Soleil

La classe de cours moyen de l'école 1, 2, 3 Soleil organise une classe de neige du 5 au 9 janvier 2026, à Samoëns. Pour ce séjour, l'école sollicite la participation financière de la commune, à hauteur de 2 500 €.

Il est proposé de répondre favorablement à cette demande et de contribuer au financement de ce séjour ayant pour thème « neige, montagne et climat », au cours duquel un accent particulier sera mis sur l'étude du réchauffement climatique et son impact sur le milieu montagnard.

Décision

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 2131-11 ;
Considérant l'intérêt ou la nécessité pour la collectivité d'aider financièrement ce projet de classe découverte porté par l'école 1, 2, 3 Soleil ;
Vu l'avis favorable de la commission écoles, enfance jeunesse, affaires sociales, liens intergénérationnels, réunie le 6 octobre 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601378-20251219-2025_06_05-DE

Article 1er : décide d'attribuer une subvention de 2 500 € à l'OCCE de l'école publique 1, 2, 3 Soleil (Office Central de la Coopération à l'Ecole), destinée à participer au financement de la classe découverte des élèves de cours moyen, organisée à Samoëns ;

Article 2 : précise que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Article 3 : autorise M. le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
En mairie, le 19/12/2025
Le Maire,
Alban MOQUET

La Secrétaire,
Marie PAITEL

